

FRENCH B – STANDARD LEVEL – PAPER 2

FRANÇAIS B – NIVEAU MOYEN – ÉPREUVE 2

FRANCÉS B – NIVEL MEDIO – PRUEBA 2

45 MINS

TEXT BOOKLET – INSTRUCTIONS TO CANDIDATES

- Do not open this booklet until instructed to do so.
- This booklet contains all of the texts required for paper 2.
- Answer the questions in the question and answer booklet provided.

LIVRET DE TEXTES – INSTRUCTIONS DESTINÉES AUX CANDIDATS

- N'ouvrez pas ce livret avant d'y être autorisé(e).
- Ce livret contient tous les textes nécessaires à l'épreuve 2.
- Répondez à toutes les questions dans le livret de questions et réponses fourni.

CUADERNO DE TEXTOS – INSTRUCCIONES PARA LOS ALUMNOS

- No abra este cuaderno hasta que se lo autoricen.
- Este cuaderno contiene todos los textos para la prueba 2.
- Conteste todas las preguntas en el cuaderno de preguntas y respuestas.

TEXTE A

Emploi : la « Galère des ultra-diplômés »

Les jeunes ultra-diplômés sont de plus en plus nombreux à se retrouver au chômage plusieurs années après avoir quitté l'université. Trop qualifiés mais débutants, leur profil ne séduit plus les entreprises.

❶ «Galère», c'est le mot qui vient à l'esprit des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi. Selon une étude publiée par le *Monde* mardi, 45% des jeunes estiment que leur vie sera pire que celle de leurs parents. Un fait qui n'épargne pas les jeunes ultra-diplômés qui jugent la recherche d'un emploi comme un parcours du combattant. Rémi Laurent, 29 ans, fait partie de ces jeunes qui se sentent rejetés par le marché du travail. Avec un master en droit des collectivités et un master en développement durable, cet ancien étudiant ne voit plus le bout du tunnel. Il a pourtant tout fait pour devenir le candidat idéal. «On nous a toujours dit qu'un seul master ne suffisait plus pour trouver un emploi. J'en ai donc fait deux», raconte Rémi Laurent au *Figaro Etudiant*. «Je voulais avoir un maximum de cordes à mon arc mais ça n'a servi à rien», poursuit-il.

❷ Comme la majorité des étudiants, Rémi Laurent est passé par l'étape des stages. «J'ai d'abord fait trois mois dans une entreprise qui m'a prolongé de trois mois en me faisant miroiter un CDD à la fin». Finalement, au bout de six mois, c'est un nouveau stage que l'entreprise propose à l'étudiant, qui refuse. Commence alors la recherche d'un premier emploi. «Je m'attendais à ce que ce soit difficile, mais pas autant que ça», déplore-t-il.

❸ Rémi Laurent s'inscrit à Pôle emploi en 2011 sans pour autant attendre de miracles. «Ma conseillère ne connaissait même pas mon métier», rigole-t-il. En parcourant les annonces sur Internet, le demandeur d'emploi découvre des fiches de poste très détaillées. Seul problème, ces offres ne sont que pour des stages. «Recourir à des stagiaires est devenu la solution de facilité pour beaucoup d'entreprises».

❹ Surqualifié ou pas assez d'expérience ! En un an, Rémi Laurent envoie près de 2500 CV à travers toute la France. Lorsque les entreprises n'ignorent pas sa demande, elles lui envoient une réponse type: «Votre profil ne correspond pas». Pour Rémi Laurent, une réponse personnalisée est déjà une victoire. Une victoire bien maigre puisque les retours sont toujours négatifs. «Soit je suis surqualifié, soit je n'ai pas assez d'expérience», raconte Rémi Laurent avec ironie. «Sur le marché du travail, les étudiants n'ont plus le droit d'être débutants». Rémi Laurent ne blâme ni les entreprises ni les politiques comme responsables de sa situation. C'est l'université, «à des années lumières du monde du travail», qu'il pointe du doigt. Les étudiants ne sont pas préparés à ce qu'ils vont vivre après les cours. Selon lui, «tout est à créer» dans ce domaine.

❺ Dans cette situation précaire, Rémi Laurent remercie ses parents qui l'épaulent constamment. Il en a bien conscience, tout les jeunes n'ont pas cette chance. «Ils ne comprennent pas toujours que je ne parvienne pas à trouver un travail, c'est un sentiment oppressant». Et ce n'est pas seulement le regard de ses parents qu'il doit supporter, mais aussi celui de tout son entourage qui le considère désormais comme un chômeur et non comme un double diplômé. Aujourd'hui, Rémi Laurent envisage une nouvelle solution pour sortir de la précarité: partir à l'étranger.

TEXTE B

Pourquoi la télé-réalité culinaire cartonne

Souvenez-vous, c'était en 2004 : M6 nous proposait une émission de télé-réalité culinaire (un genre encore méconnu en France) centrée sur les efforts d'un chef de 27 ans censé former, en quatre mois, une brigade de jeunes inexpérimentés.

Sous la toque de "*Oui chef !*", une trogne jusqu'alors inconnue, et un nom qui n'allait pas tarder à s'imposer sur les écrans : celui de Cyril Lignac. Aujourd'hui auteur d'une quarantaine de livres de recettes, propriétaire de trois restaurants, l'Aveyronnais a monté son propre atelier de cuisine et participé à six émissions de télé-réalité culinaire.



Cyril Lignac et sa brigade dans *Oui chef !* sur M6

Devant le succès de "*Oui chef !*", un concept directement importé de Grande-Bretagne (l'émission originale, "*Jamie's Kitchen*", était diffusée sur Channel 4), les chaînes françaises vont progressivement s'intéresser à ce nouveau marché. M6 fait figure de fer de lance et lance successivement "*Chef, la recette !*", "*Vive la cantine*", "*Un dîner presque parfait*", "*Le Chef contre-attaque*", "*M.I.A.M*", "*Top Chef*" ou encore "*Cauchemar en cuisine*".

Toutes, ou presque, sont des adaptations d'émissions britanniques, et toutes ou presque parviennent à séduire spectateurs et annonceurs. A tel point que même TF1, longtemps réticente, a lancé en 2010 sa propre émission culinaire, *MasterChef*. « Le chiffre d'affaires publicitaires généré par la première saison de *MasterChef*, sur TF1, a atteint près de 50 millions d'euros, soit un peu plus de quatre millions par soirée. La deuxième saison de *Top Chef*, sur M6, a été encore plus juteuse que prévu : un chiffre d'affaires publicitaire moyen pour chaque prime en hausse de presque 50 % par rapport à la saison 1¹. »

TEXTE C

Introduction du dossier : esclavage d'hier et d'aujourd'hui

- ❶ S'il est un dossier dont la lecture introduit dans un univers qui saisit aux entrailles, c'est bien celui de ce numéro, qui - sans avoir les moyens de remonter aux périodes antique et moyenâgeuse - aborde l'existence, hier comme aujourd'hui, de la pratique de l'esclavage. [...]
- ❷ Travail et mariage forcés; esclavage sexuel ; asservissement de jeunes enfants, de femmes et d'hommes comme domestiques ; mendicité et prostitution forcées ; esclavage pour dettes ; traite d'êtres humains et de femmes en particulier ; trafic d'organes ; exploitation d'esclaves dans les grandes plantations de café, de cacao, d'hévéa, sans parler des campagnes de stérilisations sponsorisées par les pouvoirs publics... ; la Fondation *Walk Free* révèle dans un rapport récent que l'esclavage moderne est présent dans l'ensemble des 167 pays qu'elle a sondés, plus ou moins développés. Un traitement inhumain et dégradant qui atteint des millions de personnes en situation de grande pauvreté, victimes sans voix et sans défense, et les enferme dans un cercle vicieux qui non seulement ne leur laisse aucun moyen de sortir de la pauvreté, mais les oblige à rester pauvres, impuissantes et exclues afin que d'autres en tirent des bénéfices.
- ❸ La poursuite, l'exploitation et la persécution des personnes à travers les âges jusqu'à aujourd'hui sont des faits bien établis, pourtant les manuels d'histoire scolaires n'en parlent pas. C'est une histoire de violence extrême infligée à des personnes qui n'ont pas les moyens d'y résister ; une histoire honteuse pour les pays qui l'ont mise en œuvre, profitant de l'indifférence et du silence des pouvoirs, des gouvernements et des lois qui, par ailleurs, interdisent aujourd'hui sa pratique. Ce n'est que tout récemment que certains États et certaines Églises se sont publiquement repentis de leurs actes.
- ❹ S'informer, prendre conscience, dénoncer est un premier pas, et nous souhaitons y contribuer par notre dossier. Rien n'étant pire que l'anesthésie du cœur, entretenons avec soin ce « frémissement d'entrailles » salutaire et fraternel qui nous envahit. Appuyons-nous sur lui comme sur un levier pour lutter contre toute violation des droits de l'homme, pour nous associer à tous ceux qui font progresser le respect de la dignité de tout être humain.

Martine Hosselet Herbignat. «Introduction du dossier». *Revue Quart Monde*, Esclavage d'hier et d'aujourd'hui Année 2015 [Revue Quart Monde document.php?id=6082](http://Revue-Quart-Monde-document.php?id=6082)